

Le Tannayroli



Mars 2000

No 4

LE BILLET DU SYNDIC

Une brise printanière souffle sur Tannay et la région. Avec l'arrivée du printemps, notre courage se démultiplie et tous les projets qui étaient en attente ou légèrement endormis durant l'hiver ressortent de nos tiroirs.

Il en va de même pour notre commune et notre région.

La nouvelle étude du port Mies -Tannay a démarré avec une autre solution, une autre équipe et d'autres idées se rapprochant des remarques émises lors de la mise à l'enquête du 1^{er} projet abandonné.

Idem pour le Tennis Mies -Tannay, le coût du 1^{er} projet étant trop élevé, le travail a déjà repris pour arriver à une solution moins coûteuse.

Notre plan partiel d'affectation (PPA) pour la parcelle dont la commune est propriétaire prend forme et sera mis à l'enquête après les vacances d'été.

Les sociétés de notre région ont terminé leur programme de répétition et présentent le résultat lors de leurs soirées et les sportifs ont repris la compétition.

A ce sujet, je vous rappelle que nous avons un excellent club de football USTS qui joue en 1^{ère} ligue nationale avec beaucoup de succès et qui attend votre visite en tant que supporter lors de ses matches à domicile.

Un autre événement qui me tient particulièrement à cœur, celui de la recherche de fonds pour les nouveaux uniformes de notre fanfare l'UICC. Je peux vous informer qu'à la veille du repas de soutien (31 mars) vous avez déjà contribué par vos dons à une grande partie de ce financement et pour ceux qui le désirent, il est toujours temps de faire un versement.

Comme la place qui m'est réservée est pleine je termine mon billet et je vous souhaite à tous un merveilleux printemps.

Conseil pour le printemps



Le printemps revenu, on s'active à nouveau au jardin. C'est la période de la taille et de la tonte du gazon. Aussi la commune tient-elle à rappeler qu'il est absolument nécessaire de trier les déchets

compostables avant de les déposer à la déchetterie. C'est de cette manière qu'il est ensuite possible de les transformer en compost.

Jardinière et jardiniers amateurs sont ainsi invités à déposer leurs restes de gazon et les feuilles dans la benne « gazon/ feuilles » sans autres déchets et sans emballage. Donc pas de sac en plastique, par exemple. Quant aux branchages, ils trouveront place dans la benne du même nom et autant que possible coupés

en petits morceaux afin d'en diminuer le volume. (diamètre maximum autorisé : 10 centimètres)

Pour les autres déchets, vous pouvez vous référer au fascicule « Récupération 2000 » qui a été distribué dans chaque ménage au mois de janvier dernier.

A noter que les coûts de traitement de tous ces déchets augmentent d'année en année. Ce qui n'est pas étonnant lorsqu'on sait qu'en 1999, on a collecté à Tannay, 344 tonnes d'ordures ménagères, 59 tonnes de papier et carton, 67 tonnes de verre, 12 tonnes de fer blanc, 2400 kilos d'huile, 1197 m3 de branchages, de gazon et de feuilles....ainsi que 5 frigos !

Comme un grand vide...



Il en est des arbres comme des humains....Ils vivent et meurent. C'est ainsi qu'il a fallu abattre il y a quelques semaines un des grands sapins du parc du château. L'arbre centenaire, avait une vingtaine de mètres de haut. On avait constaté qu'il était malade l'année dernière déjà car ses branches du sommet séchaient. Depuis, son état avait empiré, sans qu'on puisse enrayer le processus et décision fut prise de l'abattre. C'est aujourd'hui chose faite et ça n'est pas moins de dix mètres cube de racines et de terre qu'il a fallu enlever à sa base. L'arbre n'est plus et laisse à sa place comme un grand vide...

Projection... un brin de rêve....

Le vendredi 14 avril 2000, Monsieur Bernard Grivel présentera le Boutan lors d'une séance de diapositives. L'ouverture des portes est prévue à 19h30 et la projection à 20h15 à la salle communale de Tannay



Tannay dans les temps anciens



Une nouvelle fois, Monsieur Henri Rapin nous compte ici, à sa façon, ce que fut autrefois la vie du village. Nous voici, ainsi grâce à lui, au tournant d'un siècle qui fut, comme d'autres, fort agité.

Mil six cent quatre-vingt, époque des Huguenots,
Chassés, persécutés, sans oser dire un mot,
C'est par familles entières que ces réfugiés,
Cause de l'Edit de Nantes, ont bien dû s'en aller.
C'est ainsi qu'à Tannay sont venues s'installer
Les familles Briaz et Coste du Dauphiné,
Mégard venant de Gex et même les Jaquemier,
Familles disparues ou aux noms consumés.

A cette même époque, sur la place du village,
On avait dû abattre l'ormeau, vu son grand âge,
Et il fut remplacé par un jeune "tillot",
Mais place de l'Orme resta, rendez-vous des badauds.

Mil six cents nonante-huit, Jean-Jacques Plojoux construit
Une grange attenante à l'auberge d'aujourd'hui.
Sur la poutre on peut lire une inscription gravée
Qui témoigne de l'époque où l'œuvre fut achevée.

Le sixième de janvier de l'an mil sept cent neuf,
Un vent, un froid intense à faire mourir un bœuf,
S'installe sur une terre sans neige, et par surcroît,
Le gel y descendra jusqu'à cinq pieds de Roy.
Ainsi le blé en herbe mourut à peine né,
Des moissons sans épi, des visages consternés.
Les archives nous disent que Dieu veuille à jamais
Semblables choses arrivent à narrer désormais.



*Une maison du centre du village il y a 50 ans
(photo aimablement prêtée par Mme Christa Flamm)*

Gros plan sur un duo de choc

Qui ne les a pas rencontrés une fois ou l'autre? Les deux employés de la Commune connaissent en effet les moindres coins et recoins du village et leur travail les amène à le sillonner fréquemment.



Roger Krüsi en particulier qui est chargé de l'entretien du réseau routier (salage en hiver, balayage, tonte des bordures et des talus longeant la voie de chemin de fer). A cela s'ajoute l'entretien de la plage, de la déchetterie et jusqu'à tout récemment celui du cimetière. Cet ancien électricien dont tout

le monde apprécie le caractère enjoué, a plus d'un tour dans son sac, puisqu'il se transforme également en agent de police notamment lors des enterrements et, au château, lors des votations. Osons dire que c'est un gendarme plutôt bienveillant puisqu'il s'est jusqu'ici contenté de donner des avertissements, de préférence à des amendes, aux automobilistes fautifs.

Employé depuis quinze ans à la commune, Roger Krüsi apprécie la variété des activités que lui offre son travail d'autant qu'il est ainsi en contact permanent avec les habitants du village Et comme il en redemande, il tient aussi le bugle à la fanfare et célébrera l'an prochain ses quarante ans de présence chez les pompiers...

Son collègue, Claude Tchamkerten, tout aussi souriant, l'a rejoint il y a sept ans maintenant. Il assure, avec compétence et disponibilité, une partie de la conciergerie des locaux communaux ainsi que l'entretien des véhicules de la commune. Un travail auquel son ancienne profession de chauffeur de poids lourds l'a évidemment bien préparé.

Mais une bonne part de son activité consiste également à s'occuper des parcs et des places du village ainsi que des bacs à fleurs. Taille et plantation, arrosage et engraisage. Une activité dont on n'imagine mal le temps qu'il faut lui consacrer. Sait-on ainsi que chaque printemps notre homme utilise pour l'entretien de toutes ces plantes et arbustes cinq mètres cube de terreau ? Et que chaque printemps Claude Tchamkerten choisit lui-même ses iris au château de Vuillerens qui viendront fleurir la centaine de bacs ainsi que les parterres disséminés dans la commune ? Avec les fleurs, le cheval est aussi l'une de ses passions qui occupe une bonne partie de son temps libre..





Le SIDAC en quelques mots...

(Le Service Intercommunal d'Adduction d'eaux du Cercle de Coppet)

L'eau livrée par le SIDAC est analysée systématiquement tous les 3 mois par le laboratoire cantonal en plusieurs points des réseaux communaux, dont ceux de Coppet et de Founex. La qualité est conforme à celle requise pour une eau de boisson chimiquement, physiquement et bactériologiquement. L'ensemble de l'eau transitant dans des conduites principales est inodore, insipide et incolore. Aucun indice de turbidité (trouble) ne peut être constaté dans les échantillons soumis à l'analyse.

Superficielle, l'eau du lac doit être conditionnée par filtration et chloration avant son injection dans un réseau de distribution. Il s'agit d'une mesure sanitaire. Outre cette nécessité de conditionnement, l'eau du lac est caractérisée par une dureté relativement faible, de l'ordre de 12 à 13 degrés français, alors que celle des eaux de sources, minéralisées par les roches qu'elles traversent est généralement dans la région de 22 à 25 degrés français.

Cette faible dureté confère à l'eau du lac une certaine agressivité face aux éléments métalliques dans lesquelles elle transite, particulièrement les conduites en acier ou en fer étiré alimentant les immeubles. Dans le réseau principal, le renouvellement de l'eau est permanent et rapide. L'eau n'a donc que peu de temps pour attaquer les parois des conduites. Elle ne le fait que dans les extrémités en eau morte, telles que les branchements d'hydrants (tout membre d'un corps de sapeurs pompiers a d'ailleurs pu constater que l'eau était de couleur orangée quand une BH est purgée. Il en va tout autrement dans les conduites privées, utilisées plus ponctuellement, surtout lorsqu'elles sont de longueur importante. Il résulte de cette stagnation une tendance à l'oxydation du fer et de l'acier des conduites, avec pour corollaire une coloration typique. La présence de particules solides d'oxydes de fer est due à l'effet décapant de l'eau douce chlorée, qui contribue à détacher des parois des canalisations la couche oxydée.

Le SIDAC distribue de l'eau conforme dont il ne peut modifier les qualités foncières. Il n'est en conséquence pas possible d'agir au niveau du produit livré. Afin de remédier aux inconvénients (sans danger, mais désagréable visuellement), il est possible d'agir sur la nature des conduites d'alimentation privées, souvent âgées et probablement en mauvais état. Leur remplacement par des canalisations en polyéthylène est opportun, ce matériau étant insensible au type d'agressivité généré par l'eau du lac et sa chloration. Le fournisseur de l'eau est responsable du réseau principal de distribution, mais il appartient à l'abonné, propriétaire de sa propre conduite individuellement ou en partenariat, de disposer des installations adéquates pour maintenir à l'eau ses qualités.



Le Chœur du Léman

La soirée annuelle du Chœur du Léman aura lieu samedi 8 avril à 20h30, à la salle communale de Tannay. Les spectateurs auront la possibilité de consulter la carte des chants qui sera sur chaque table et de composer ainsi, le programme de la soirée ! Et, si vous n'êtes pas libre à cette date, vous pourrez assister à la représentation du samedi 15 avril, à la même heure, mais à la salle communale de Coppet



L'USTS innove et vous invite au théâtre !

Après le match USTS-Echallens qui aura lieu au stade des Rojalets le samedi 8 avril à 17h00 où le public est attendu en nombre, l'USTS, vous convie à la salle communale de Founex où le verre de l'amitié vous sera offert dès 19h30 en préambule à la soirée théâtre qui aura lieu aux environs de 20h15.

Au programme, une comédie endiablée intitulée « *Un brin de sorbier à la boutonnière* » dirigée par Sylvie Lehmann, avec les acteurs de la Troupe de la Touille de Bougy-Villars. Cette pièce présentée à de nombreuses reprises se caractérise par une fraîcheur, un humour sans faille dans la grande ligne des comédies de Marivaux. Le spectacle est pour tous les âges et ravira petits et grands.



Rock'n'roll à Tannay

Ça va swinguer le samedi 6 mai à 20 heures 45 à la salle communale de Tannay. Durant deux heures, le Memphis rock'n'roll présentera son spectacle version 2000. Dès l'ouverture des portes, à 19 heures, vous pourrez boire un verre et vous restaurer. C'est, il y a quatre ans que la famille Prudentino ouvrait à la salle communale de Commugny, des cours de rock'n'roll. Le papa, dit « Cossi », s'occupe de toute l'organisation et de la gestion du club, les deux garçons initient les débutants, perfectionnent les avancés et inventent de nouvelles chorégraphies. Quant à la maman qui est couturière de formation, elle a la tâche de créer, confectionner et ajuster les costumes. La provenance des élèves est variée puisqu'elle couvre toute la zone de la Terre Sainte; il y a bien sûr plusieurs habitants de Tannay, mais également des villages alentour et de France voisine. Leurs âges varient entre trois et quarante ans. Les cours sont dispensés les jeudis et vendredis soirs. Les « schtroumfs », c'est-à-dire les petits, par exemple, se retrouvent le jeudi à 17 heures 30. Pour tous les adultes qui désireraient se lancer, un stage est organisé du 10 au 14 juillet de 19 à 21 heures à la salle de gymnastique de Commugny. Le club s'est déjà forgé une bonne réputation puisque toute une partie de la troupe se fait régulièrement inviter pour diverses manifestations, anniversaires, mariages, ou encore Fête du Bourg de Coppet, ou soirée du 31 décembre 1999 à Chavannes-de-Bogis et bien d'autres encore. Alors n'oubliez pas le 6 mai et bonne soirée !



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 1ER MARS 2000 A 19H00

La dernière séance du Conseil communal qui s'est tenue le 1er mars a été l'occasion pour les conseillers de répondre positivement à dix demandes de naturalisation.

Ces demandes provenaient toutes d'habitants du village établis à Tannay depuis de nombreuses années. Bien intégrés dans la région, les candidats ont fait valoir l'attachement qu'ils portent à notre village ainsi qu'à la Suisse dont ils connaissent et apprécient les institutions démocratiques. Ce que le Conseil a reconnu bien volontiers puisqu'il a accepté ces demandes à une quasi unanimité. Il s'agit de M. et Mme Arnaud et Michèle Weil, de leurs enfants Maïa, Alexis et Laura, de Mlles Magali et Christina Jank, de Mlles Carla et Christina Reyes et de Monsieur Luis Reyes.

Le Tannayroli et les Tannayrolis souhaitent donc une cordiale bienvenue à ces nouveaux concitoyens.

La journée du lait.

Samedi 29 avril, journée suisse du lait, la ferme de la famille Gallay, sur la route de Chavannes-des-Bois, ouvrira toutes grandes ses portes. Petits et grands découvriront vaches et leurs veaux, moutons et cochons, lapins et poules. Ils pourront aussi assister au ferrage de chevaux. Tous les produits laitiers vous seront offerts et vous aurez également la possibilité de visiter le petit marché avec ses stands de pains, de tresses et d'artisanat. Les enfants pourront jouer au lancé de ballon.

A signaler aussi que tout au long de l'année, on peut se fournir à la ferme d'œufs, de lait et de fromage.

Téléthon 1999

Lors du premier Téléthon de Tannay, le 3 décembre dernier, le corps des sapeurs pompiers de notre village a récolté lors de cette manifestation un bénéfice net de 3'673,50 FS. Ce montant a bien entendu été versé à l'organisme du Téléthon. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce magnifique succès, au club de fauteuils roulants de la Côte ainsi qu'à vous, public, pour votre présence et notez déjà le prochain rendez-vous fixé au premier week-end de décembre.

Bonheur et tristesse

Ils se sont mariés le :

- 17 décembre 1999 Madame Alicia VARELA et Monsieur Guido GUIDI
- 11 février 2000 Madame Marianne GRIMM et Monsieur Cyrille LETRA



Ils sont nés :

- Mathilde VALFELLS le 19 décembre 1999
- Mathilde EMERY le 22 décembre 1999
- Robin UNELL le 10 janvier 2000
- Tessa BEER le 9 février 2000



Elles ont fêté en 1999 :

- Madame Everilda DE FELS ses 90 ans
- Madame Gertrude BERKOVITS ses 80 ans.

Ils nous ont quitté :

- Monsieur Rémy DUBOIS le 12 décembre 1999
- Madame Lucie COTTIER le 26 décembre 1999
- Monsieur Ernst KUENZI le 11 janvier 2000



Le Tannayroli

Rédaction, articles et mise en page : Anne Lüthi Richard, Serge Schmidt et Patrick Simon.

Impression : société TEX à Genève